



Maître d'Ouvrage

DRE Auvergne / Service Maîtrise d'ouvrage

DRE Auvergne / SMO
7 rue Léo Lagrange
63033 Clermont Ferrand

Approuvé par
le maître d'ouvrage

RN 88

Contournement du PUY EN VELAY

Opération n° 03 Q 43 A

VIADUC DE TAULHAC

Dossier de consultation des opérateurs économiques

2-3.2 - Rappel des fondamentaux architecturaux

Maître d'Ouvre

DIR Massif Central / Service Ingénierie Routière du Puy

DIR MC / SIR
18 rue Jean Solvain
43000 Le Puy en Velay

Etabli et présenté par
le maître d'oeuvre

Date :

Ce document de projet architectural est relatif au viaduc de Taulhac dans le cadre du contournement du Puy en Velay par la RN88.

Il prend en compte les géométries de tracé ainsi que les définitions techniques de la solutions envisagée – tablier mono caisson en béton précontraint.

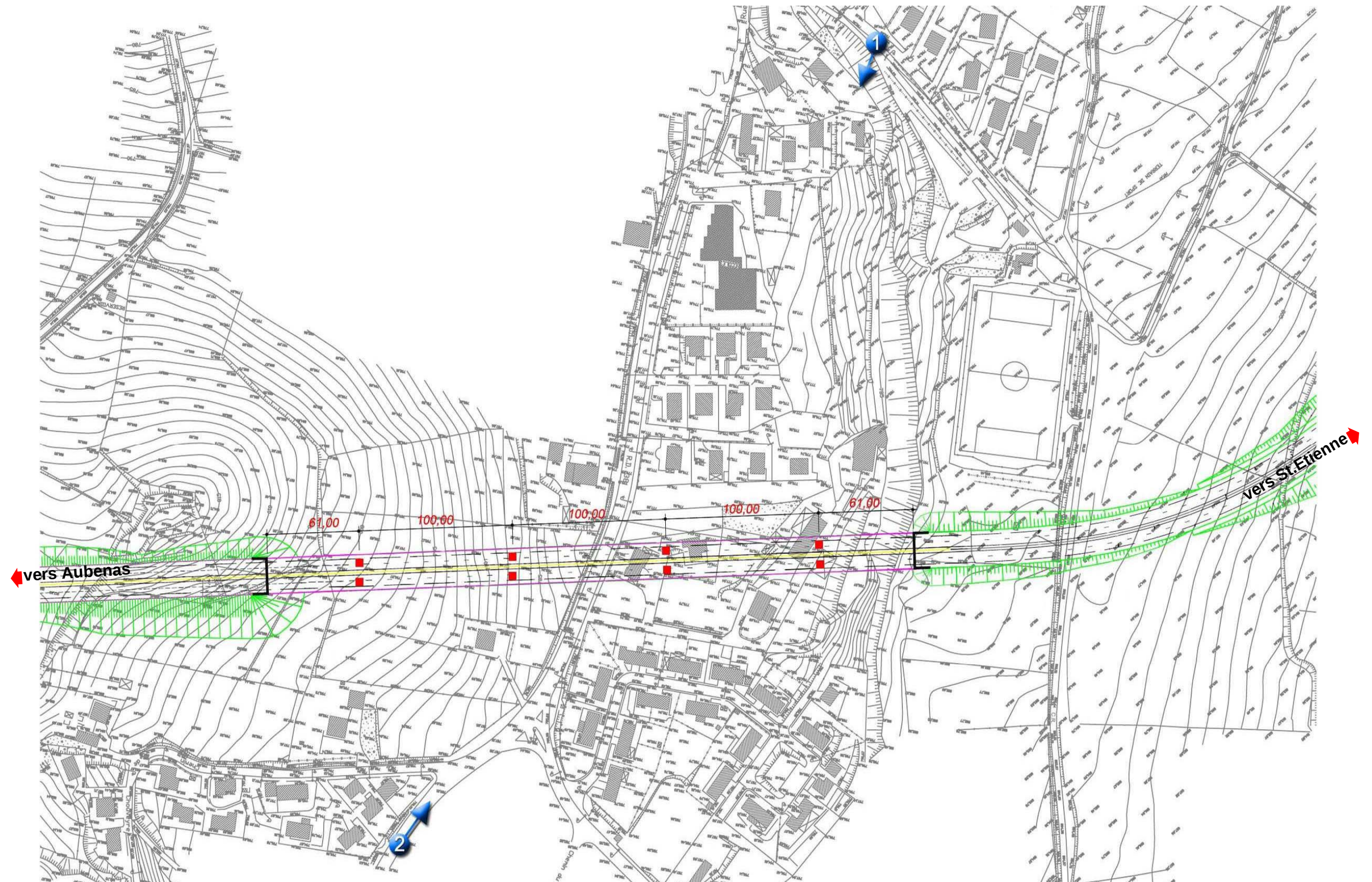
Les définitions architecturales se déclinent de celles qui sont présentées dans le document d’avant-projet et qui ont été validées par le Maître d’Ouvrage. Elles sont menées de manière simultanée avec les études techniques réalisées par la DOA du CETE d’Isle d’Abeau.

Toutes les définitions architecturales apparaissent en synthèse dans les pages suivantes nommées « définition architecturale des composants de l’ouvrage».

Fiche de contrôle interne N° 2215-05-08	CONCEPTION		DOCUMENTS GRAPHIQUES	
Intervenants	Pierre MILLION	Juin 2009	Paul LENOCI	Juin 2009
Contrôle interne	Maurice COTTIN	04/06/09	Pierre MILLION	30/06/09
Indice 0	Etude architecturale : Document de PROJET de Juin 2009			

TABLIER EN BETON PRECONTRAIT TYPE MONO CAISSON A HAUTEUR VARIABLE

VUE EN PLAN GENERALE 1/2500



PERCEPTION DEPUIS LE CHEMIN D'ACCES AU STADE (*point de vue 1 : éloignement 350 m - altitude 795 NGF*)

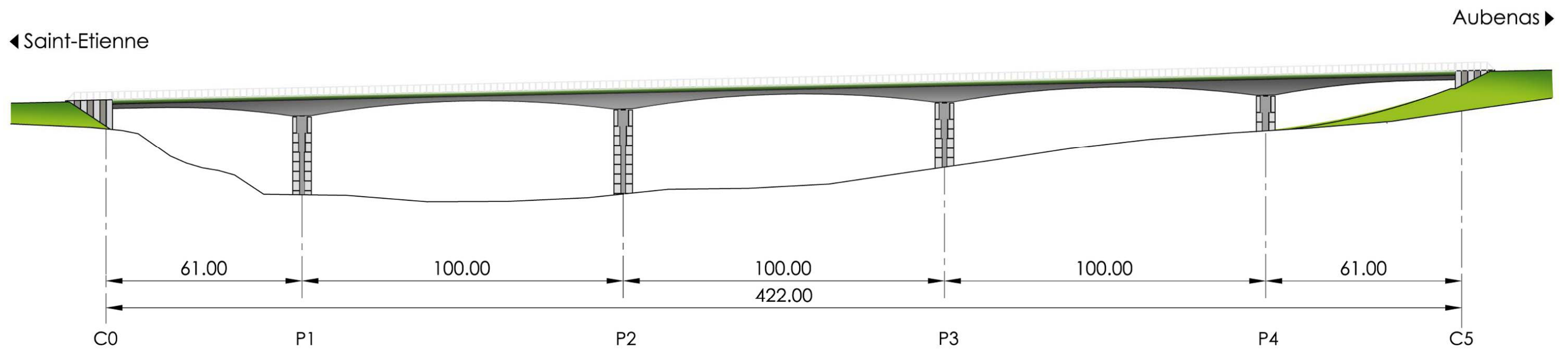


PERCEPTION DEPUIS LA RD 38 DEPUIS LE SUD (*point de vue 2 : éloignement 200 m - altitude 790 NGF*)

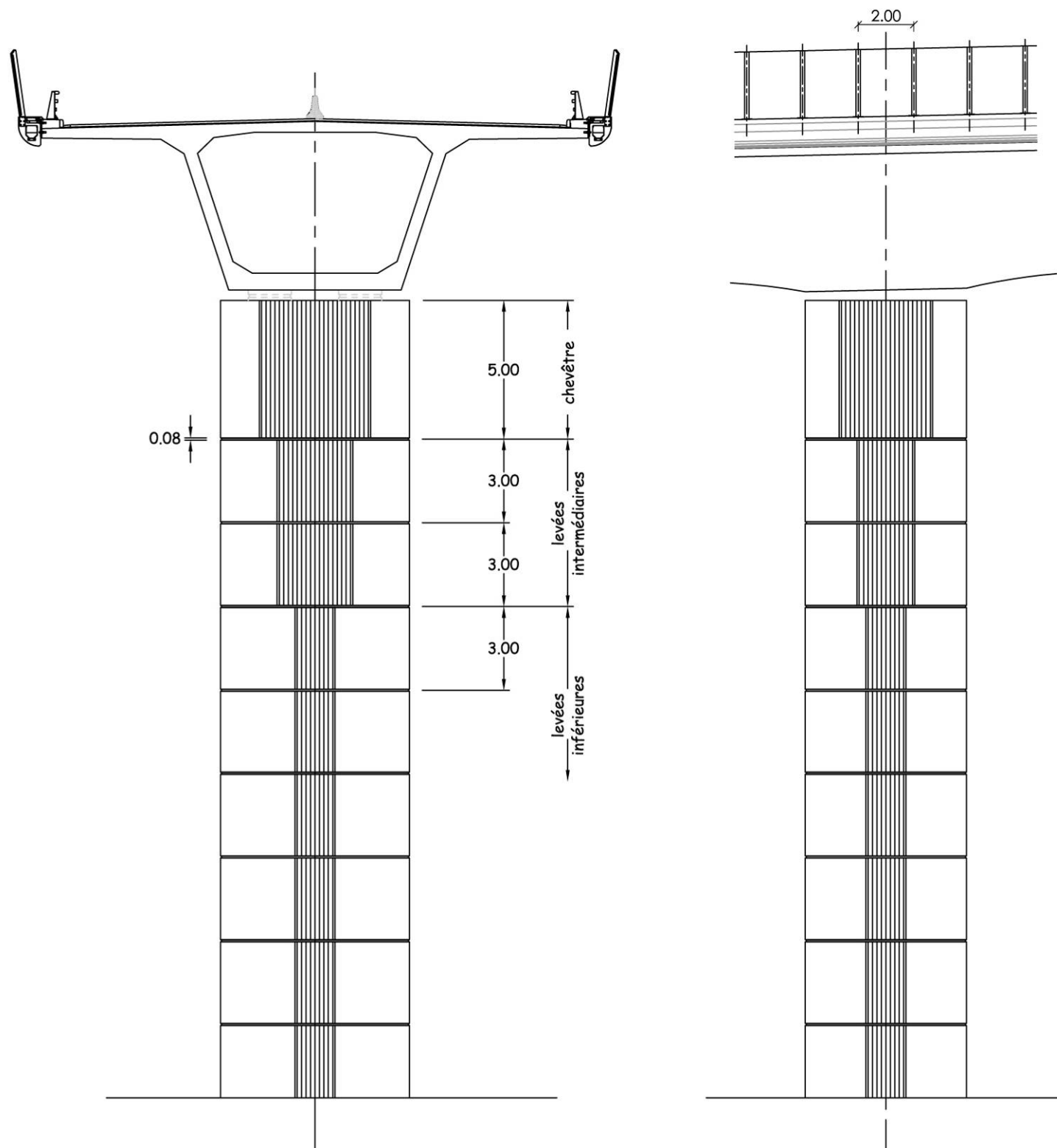


ELEVATION GENERALE 1/1250

Les caractéristiques générales de l'ouvrage sont identiques à celles retenues lors des études précédentes
soit une longueur d'ouvrage de 422 ml suivant une travure de 61m /100m/100m/100m/61m.

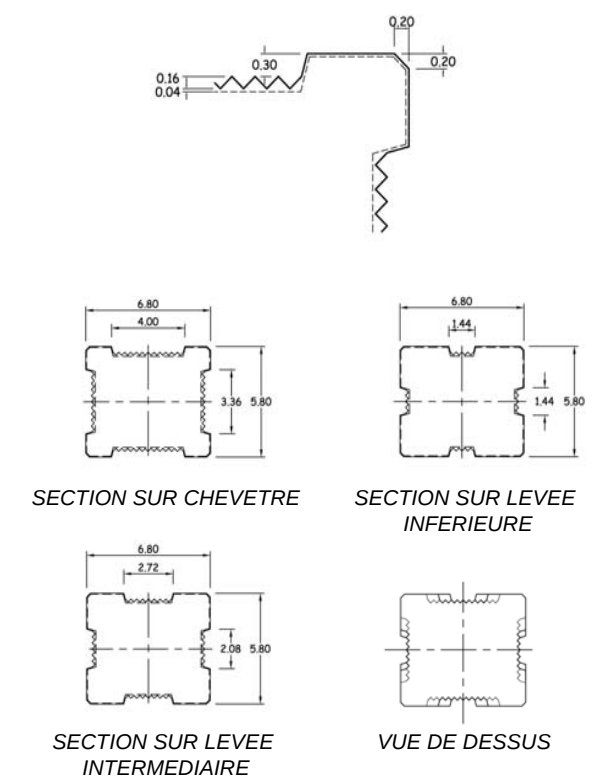


DEFINITION ARCHITECTURALE DES PILES –



ELEVATION TRANSVERSALE - 1/200

ELEVATION FRONTALE - 1/200



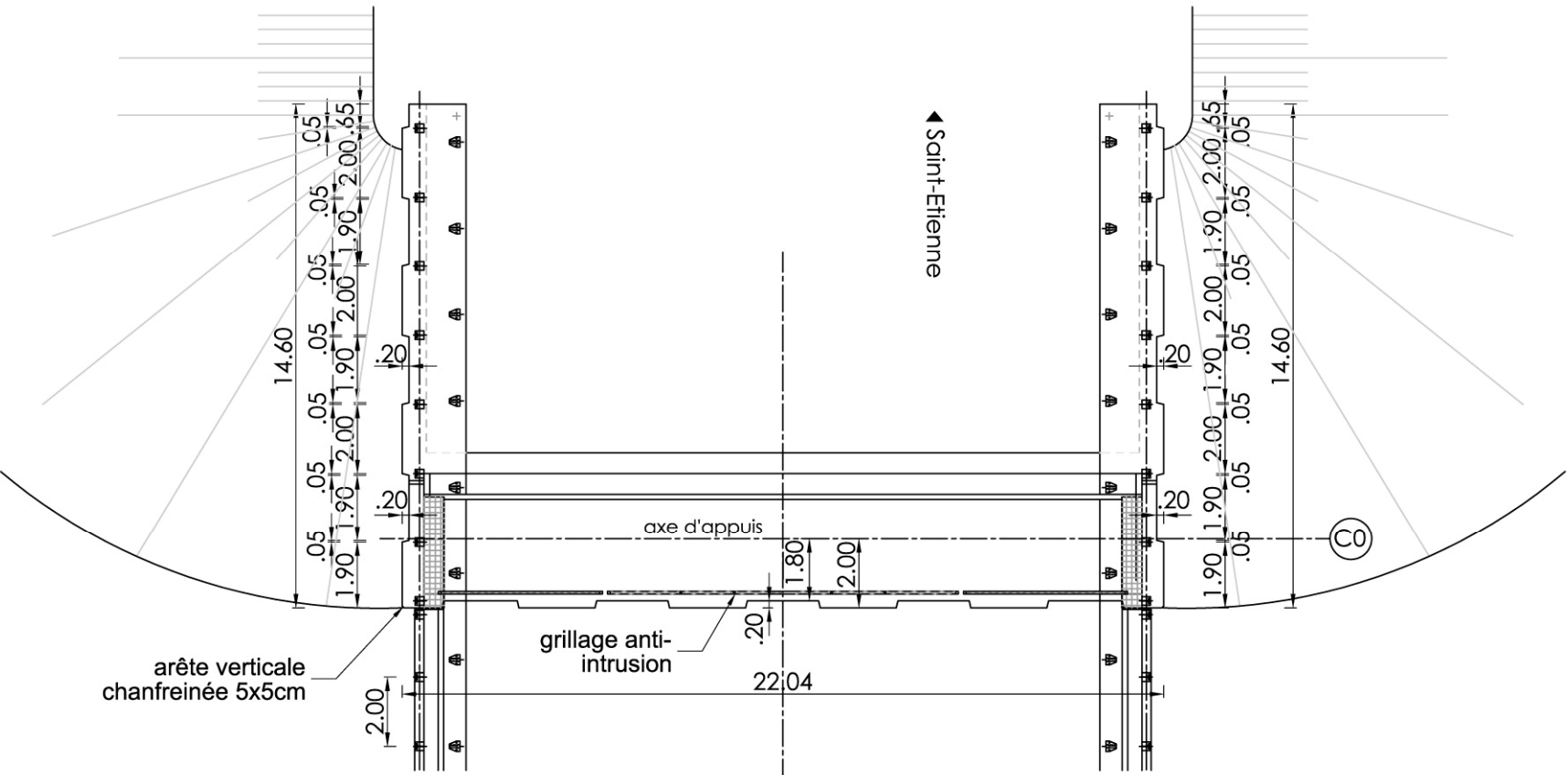
DETAIL DE PILE - 1/400

La géométrie des appuis courants a été définie suivant un vocabulaire architectural simple et lisible dans le souci d'une mise en œuvre de qualité et d'une bonne économie de projet .

Il s'agit de fûts parallélépipédiques à section constante sur la hauteur totale de l'ouvrage. Les levées se répartissent régulièrement jusqu'au chevetre.

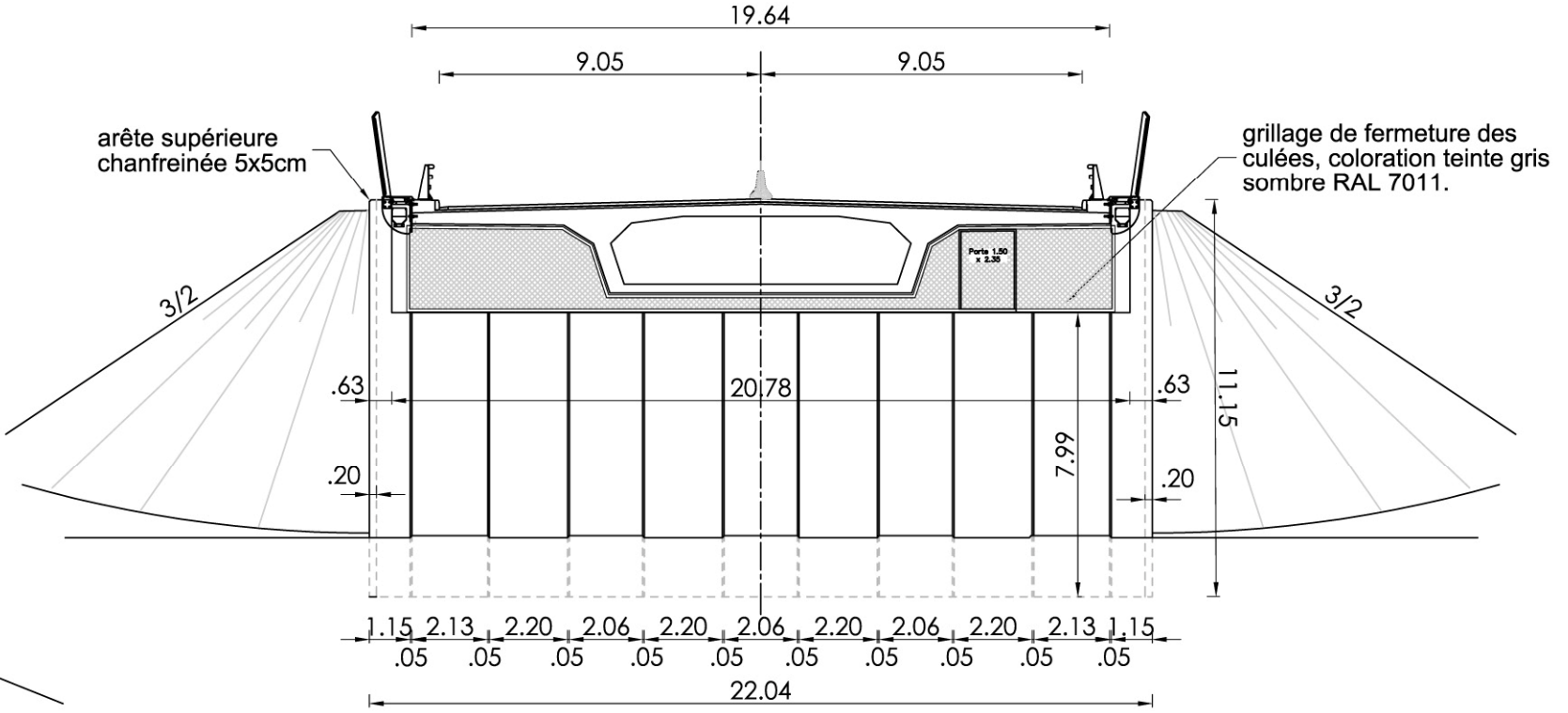
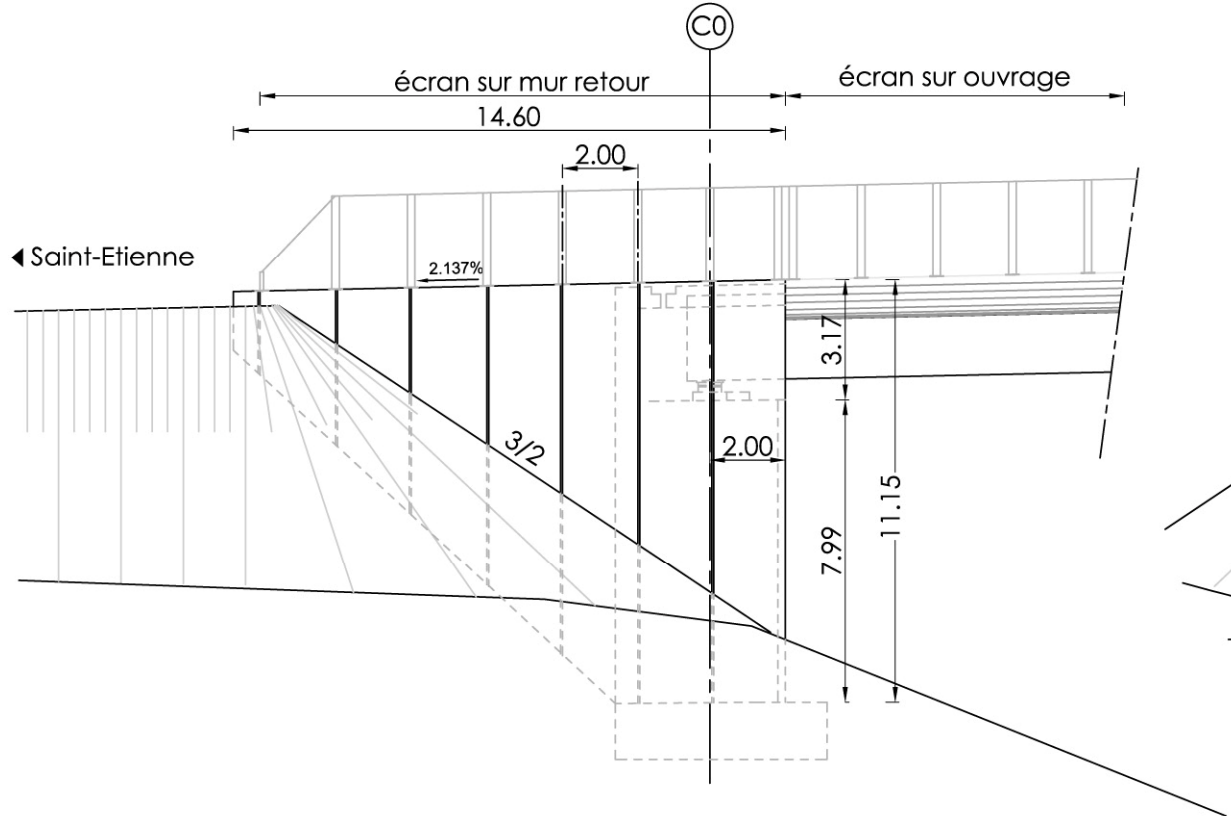
La modénature générale affirme les verticalités et l'élancement visuel. Les surfaces engravées augmentent progressivement vers le haut en soulignant ainsi les arêtes latérales. Ces volumes sont marqués par le jeu des ombres portées franches des cannelures diédriques en fond de coffrage en opposition avec les parements lisses encadrements verticaux.

DEFINITION ARCHITECTURALE DE LA CULEE C0 – 1/200



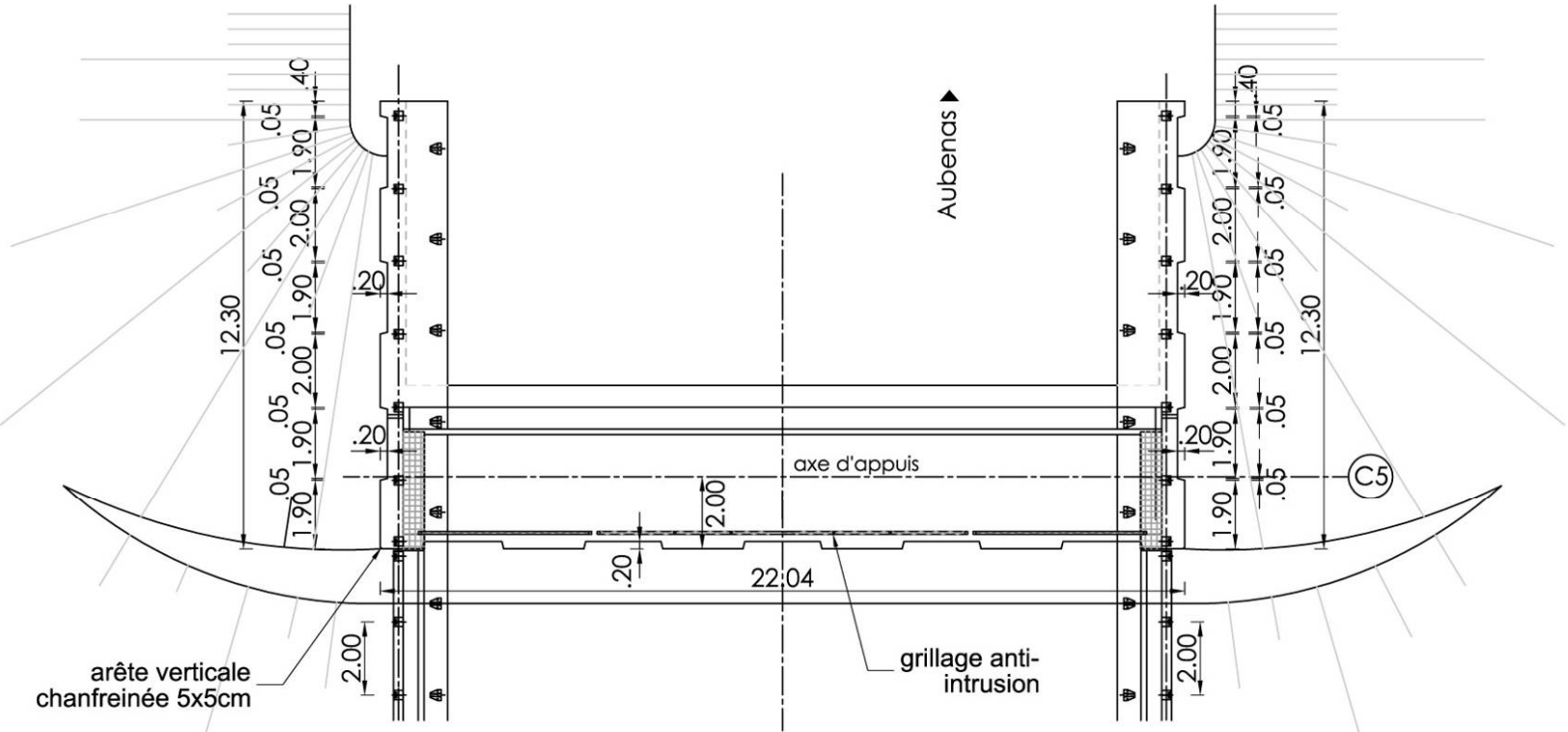
ELEVATION FRONTALE

VUE EN PLAN

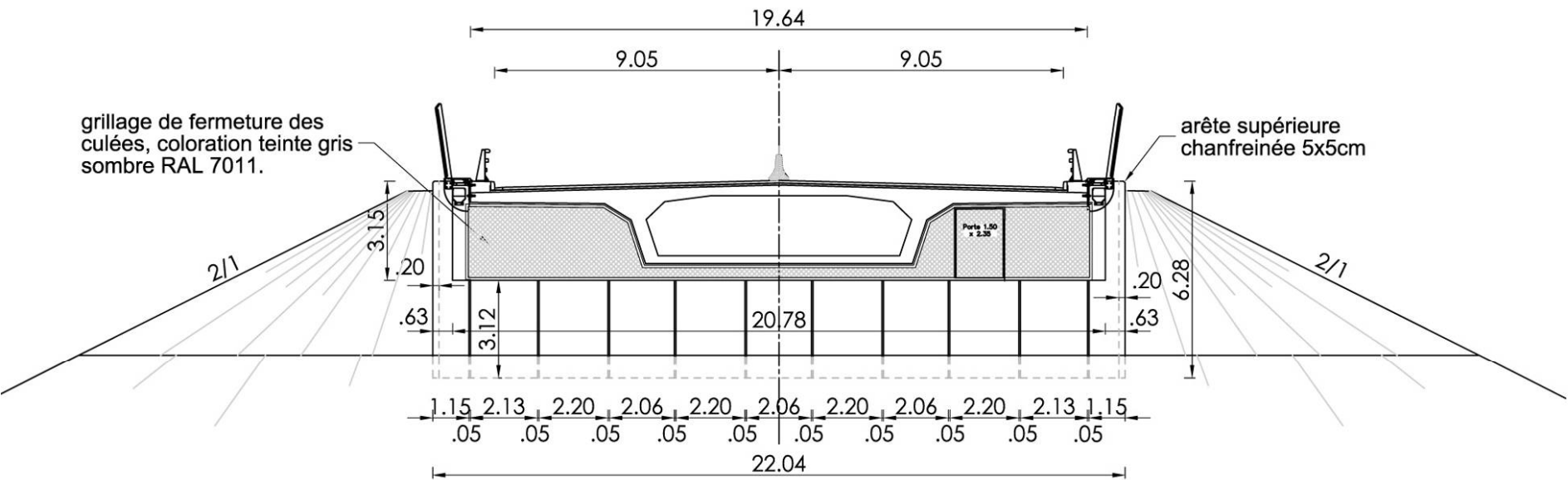


ELEVATION LATÉRALE

DEFINITION ARCHITECTURALE DE LA CULEE C5 – 1/200

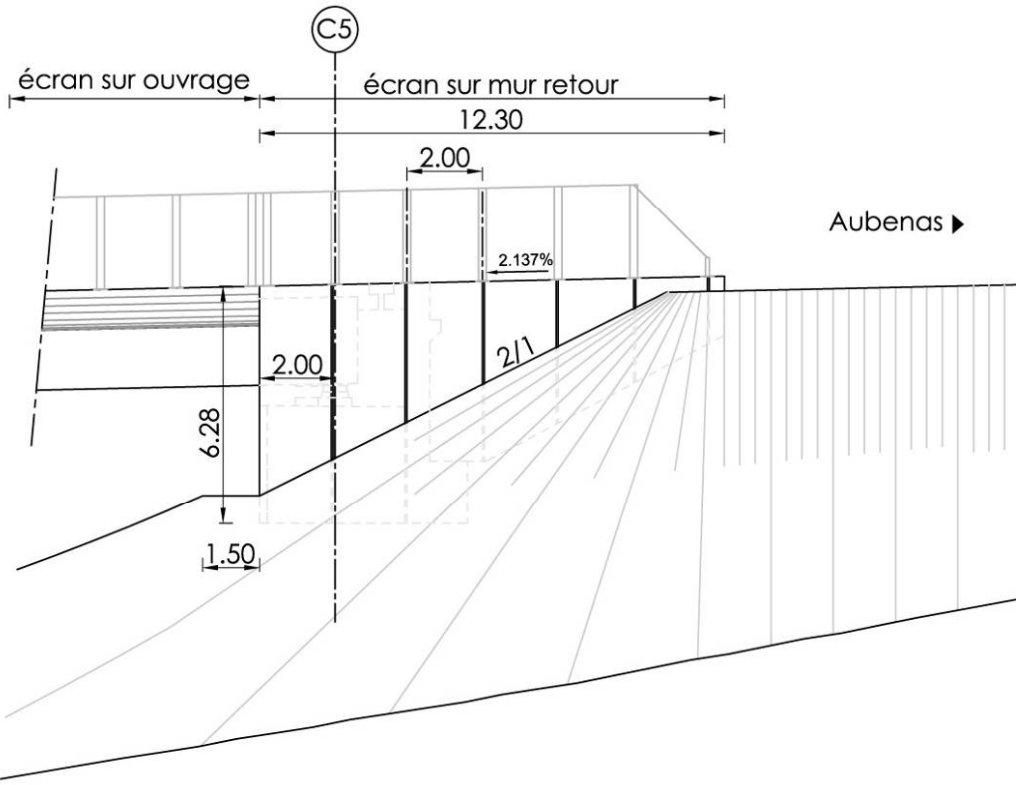


VUE EN PLAN



ELEVATION LATÉRALE

ELEVATION FRONTALE

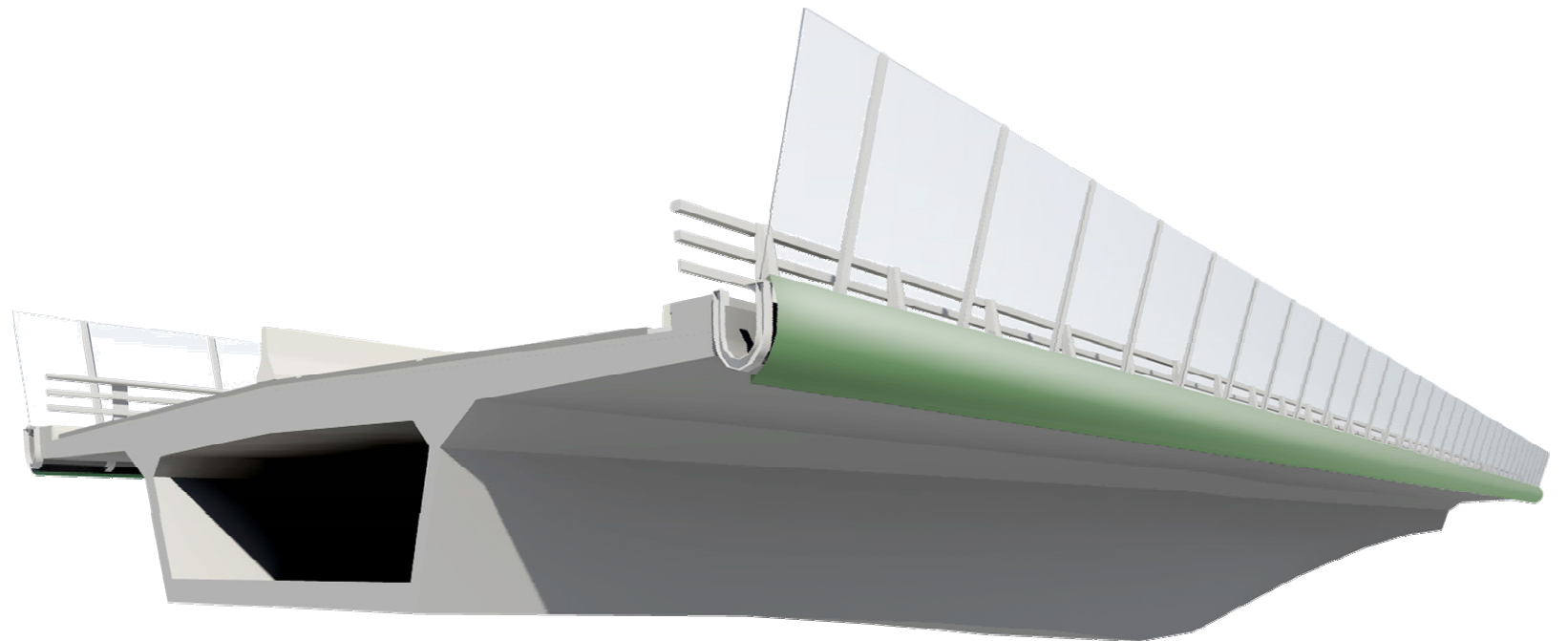


Technical drawing of a bridge structure, likely a girder bridge, showing dimensions and section types. The drawing is oriented horizontally, with the bridge axis running from left to right.

Key dimensions and labels:

- Overall length:** 19.64 m (indicated at the top).
- Screen height (écran ht.):** 2.50 m (indicated at both ends).
- Section types:**
 - $\frac{1}{2}$ coupe à la clé (Half section at the key) on the left side.
 - $\frac{1}{2}$ coupe sur appuis (Half section on supports) on the right side.
- Internal dimensions (from left to right):**
 - 5.57 m (distance from left end to the first internal vertical line).
 - 4.25 m (distance between the first and second internal vertical lines).
 - 2.65 m (height of the upper structure at the first internal vertical line).
 - 6.15 m (height of the lower structure at the second internal vertical line).
 - 3.10 m (width of the lower structure at the second internal vertical line).
 - 6.72 m (distance from the second internal vertical line to the right end).

La corniche se compose de feuillards en aluminium tendus sur étriers métal.



9

DEFINITION ARCHITECTURALE DES COMPOSANTS DE L'OUVRAGE

- La qualité des coffrages** : parement soigné très fin pour les élévations de toutes les parties vues
- La texture des béton** : parement béton aspect lisse
- La teinte du béton** : teinte référencée n°3 dans la palette du laboratoire de Clermont-Ferrand. Il est admis une tolérance de + ou - 1 ton (soit les teintes n°2 et 4) pour des tronçons contigus du tablier et des appuis.
- La corniche métallique** : tôle d'aluminium laquée avec coloration RAL-ACQPA « vert réséda » n°6011
- Le grillage anti-intrusion**: mailles métalliques tressées ou soudées sur cadre métallique - coloration RAL « gris sombre» n°7011
- Les écrans acoustiques** : panneaux translucides non teintés type PMMA épaisseur 20 mm avec 14 bandes horizontales sablées ossature métallique structure T de teinte RAL-ACQPA "gris lumière" n°7035